

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3444>



Avenir des CIO de Saône-et-Loire : sans les personnels !

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: vendredi 30 avril 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le CDEN du 30 avril était convoqué par le [Président du Conseil Général](#). Celui-ci, absent, y était représenté par [Dominique Lotte](#).

Les représentants des parents FCPE et des personnels ont rappelé dans une déclaration unitaire leur demande que soient maintenus tous les CIO du département et leurs moyens de fonctionnement. Ils ont interrogé Dominique Lotte sur les suites faites [aux discussions du 2 avril](#) : il avait alors annoncé l'organisation de tables rondes concernant l'avenir des CIO dans chaque ville où en est actuellement implanté un.

Dominique Lotte a confirmé l'organisation de ces réunions dans la première quinzaine de mai ; mais il a indiqué qu'à la demande de la Rectrice, ces tables rondes auxquelles devaient être initialement associés les représentants des parents et des personnels, seraient finalement réduites à des réunions auxquelles ne participeraient que des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales. Selon lui, la Rectrice considère en effet qu'elles auront pour objectif de fixer les modalités techniques et les contributions financières des différents partenaires (état, collectivités) permettant de maintenir l'implantation des CIO dans tout le département : aux CIO d'état implantés à Mâcon et Autun, seraient adjointes quatre « structures » dans le Charollais, le Louhannais, et la CUCM [1]. Il a été confirmé que les Conseillers d'Orientation seraient tous rattachés à l'un des deux CIO d'état.



Dominique Lotte a indiqué que les solutions proposées pour accueillir les services d'orientation pourraient être diverses et mettre à contribution les municipalités, le Conseil Général, ou le Conseil Régional. La rectrice aurait émis le souhait qu'il s'agisse de « lieux neutres » c'est-à-dire situés en dehors des établissements scolaires.

Les représentants de la FSU ont vivement dénoncé le refus du Rectorat d'associer les personnels à des décisions qui les concernent au premier chef. En réponse, le Secrétaire Général de l'Inspection d'Académie a indiqué que les Directeurs de CIO participeraient aux réunions de concertation, mais en tant que directeurs et non en tant que représentants de leurs collègues...

Le SNES organise le 4 mai un stage de formation syndicale à Autun, qui permettra aux Conseillers d'Orientation de définir les réactions appropriées à ces dernières annonces. A cette occasion, le CIO de Chalon-sur-Saône sera en grève.



Fédération Syndicale Unitaire

PS:

A lire aussi :

- [Avenir des CIO de Saône-et-Loire : course de désorientation ?](#)
- [Déclaration de la FSU au CTPA du 24 mars 2010](#)
- [Lettre ouverte au Préfet de Saône-et-Loire et au Président du Conseil Général](#)
- [Le 16 mars, rassemblement devant chaque CIO de Saône-et-Loire](#)
- [Déclaration unitaire en soutien au CIO au CTPD du 15 mars 2010](#)
- [Communiqué de presse du 15 mars 2010](#)
- [Soutien du lycée Emiland Gauthey aux personnels d'orientation](#)
- [Qui va aider vos enfants pour l'orientation ?](#)
- [Lettre au Recteur des personnels d'orientation](#)
- [Arnaud Montebourg reçoit les syndicats de salariés de Saône-et-Loire](#)
- [Le CDEN demande à l'Etat et au Conseil Général d'assumer leurs responsabilités](#)
- [Conseil Départemental de l'Education Nationale : quelques échos des débats](#)
- [Déclaration du SNES-FSU au CDEN du 12 octobre](#)
- [CIO de Chalon/Saône : 100 % de grévistes le 5 octobre](#)
- [Interpellé par les élus du SNES-FSU au CTPD, l'Inspecteur d'Académie reçoit les Conseillers d'Orientation](#)

[1] Le CIO de Chalon/Saône, pour lequel une solution d'hébergement par les services de l'Etat semble envisagée, n'a pas été évoqué lors de cette réunion.